



Commune d'Oron

DEMANDE DE SUBVENTIONNEMENT DES ÉTUDES MUSICALES

Formulaire à retourner dûment rempli au Greffe municipal.
Toutes les données seront traitées confidentiellement.

Renseignement sur l'élève	
Nom, Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
L'élève a-t-il déjà suivi des cours de musique ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

Coordonnées des parents ou du représentant légal			
Nom, Prénom			
Adresse			
Téléphone	Privé	Portable	Professionnel

Un autre enfant de la même famille est-il inscrit dans une école de musique ?	
<input type="checkbox"/> Oui	nom et prénom _____ nom de l'école _____
<input type="checkbox"/> Non	

Etudes musicales suivies	
Nom de l'école	
Nom du cours	
Type de cours	<input type="checkbox"/> individuel <input type="checkbox"/> collectif
Fréquentation	
Coût semestriel	



Le versement devra être effectué sur :	
	Titulaire du compte
<input type="checkbox"/>	Compte postal n°
<input type="checkbox"/>	Compte IBAN n°
	Nom de la banque
	Localité de l'agence

Nous vous remercions de joindre à ce formulaire les documents suivants pour tous les membres du ménage (concubin compris) qui sont indispensables pour le calcul du subside :

- La facture dûment acquittée de l'école de musique ;
- Les 3 dernières fiches de salaire, avec indication si 12, 13 ou 14 salaires. Pour les personnes ayant des revenus irréguliers, les 6 ou 12 dernières fiches de salaires seront demandées ;
- La taxation fiscale de l'année précédente ;
- Tout autre justificatif de revenus (pensions alimentaires, rente, bourse...).

Pour les travailleurs indépendants :

- Copie déclaration d'impôts de l'année précédente ;
- Dernière taxation fiscale ;
- Comptes et bilan d'exploitation ;
- Dernière décision de cotisations personnelles de la caisse de compensation AVS.

Lieu, date	
Signature	

